



# MAIRIE DE COLOGNE

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

### ----- PROCES-VERBAL

Le douze novembre deux mille dix-huit, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

**Date de la convocation** : 08 novembre 2018

**Conseillers en exercice** : 15

**Sont présents** André TOUGE, Alain HERVE, Dominique MEHEUT, Marie-France LABORIE, Jean-Claude GAUDON, Alain DELOM, Angélique TROTTIN, Rémy MEUNIER

**Absents excusés** : Jérémie PASA, Nathalie LUCAS, Khader GHEZAL, Cyril ROMERO, Naïma CAUSSE, Olivier LARRIEU

**Absente** : Anne GENIN,

**Secrétaire de séance** : Alain HERVE.

**Ordre du Jour** :

- DIA
- Avenants au marché local commercial (délibération)
- Projet extension salle polyvalente
- Congrès des maires. Forfait indemnité (délibération)
- Adhésion dématérialisation marchés publics (délibération)
- Résultat budget participatif
- Recensement de la population
- Location du gîte
- Compte épargne temps (délibération)
- Questions et informations diverses

La séance débute avec la lecture des Procès-Verbaux du conseil municipal du 08 octobre 2018. Il est adopté par les conseillers présents à l'exception de Madame Dominique MEHEUT qui n'a pas signé le Procès-verbal.

---

### **DIA (délibération)**

Vente de la maison située : 12 rue de Beaumont. Section AA, Parcelle 22, Surface 264 m<sup>2</sup>  
Vendeur : CTS Lamarque  
Acheteur : CHAPELLE Damien, 19 rue du 19 mars 1962 31470 EMPEAUX  
Au prix de 78500 €.

Le conseil municipal ne préempte pas à l'unanimité des voix.

### **Avenant au marché du local commercial (délibération)**

Entreprise Fourcault : A la demande de SOCOTEC, une isolation a été réalisé dans le plénum entre le faux plafond et le plancher bois soit : 500 € HT

Entreprise Rotgé : Plus-value sur le marché pour la pose de dalles Côté Ouest coût : 399,10 € HT.

Entreprise Téani : Moins-value de 103,25 € HT sur le lot menuiserie.

### **Projet extension Salle Polyvalente**

Un avant-projet sera proposé en 2019 au Conseil Municipal afin de déposer des demandes de subvention.

### **Congrès des Maires**

Une indemnité de 250 € sera versée à Madame Dominique MEHEUT pour se rendre au Congrès des Maires. Cette indemnité comprend l'entrée au congrès.  
Le conseil municipal délibère à l'unanimité.

### **Adhésion dématérialisation marchés publics**

Depuis le 1 octobre 2018, les marchés publics de plus de 25 000 € HT doivent être dématérialisés. Le centre de Gestion du Gers propose une plateforme sur laquelle les marchés dématérialisés seront accessibles afin de répondre aux appels d'offres. Le coût de l'adhésion est de 75 € HT par an.

Le conseil municipal accepte et délibère à l'unanimité.

### **Résultat du budget participatif**

Le dépouillement aura lieu au conseil départemental le 19 novembre 2018.  
Le projet 433 a obtenu 394 voix et le projet 560 a obtenu 385 voix

### **Recensement de la population**

Le recensement débutera le 17 janvier 2019 au 16 février 2019. Les agents recenseurs seront Madame Bérange COMET et Monsieur Marc PITOUS. Madame Christine FAUR, coordonnateur communal, assurera l'administratif et la coordination des agents.  
Le recensement est important pour notre commune. Le nombre d'habitants coordonne la dotation globale du fonctionnement versée par l'état.

### **Location du gîte**

Le gîte du haut a fait l'objet de travaux d'amélioration au niveau de l'isolation thermique, les menuiseries ont été remplacées avec double vitrage.

Les travaux ont été pris en compte par le CCAS propriétaire du gîte. Ce gîte sera loué à partir du 19 novembre pour 490 € par mois, électricité à charge du locataire.

### **Compte Epargne Temps**

La mairie a reçu l'avis favorable du centre de gestion, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité.

### **Poste d'adjoint administratif**

Le poste a eu l'avis favorable du centre de gestion. Après lecture du courrier, le conseil municipal a délibéré et accepte à l'unanimité.

Fin de la séance à 23 heures.